

Réunion des capitaines des équipes féminines

Samedi 20 Novembre 2010 au golf de Saint-Thomas

Présentes :

Colette BARIOL (Ribaute) Dominique BECAMEL (Saint-Thomas) Françoise BLANC (Lamalou les Bains) Marie BOURY (le Cap d'Agde) Anne CHAZOT (Nîmes Campagne) Claudette FESQUET (Nîmes Campagne) Annie GATELLIER (Falgos) Catherine ILLE (Saint Cyprien) Beverley SHILTON (Carcassonne) Ghilaine de SONIS (Carcassonne) Evelyne VANDANJON (le Cap d'Agde) Laurence YACONO (Nîmes Vacquerolle)

Absentes excusées

Françoise ALLIER (Uzès) Mireille CAROL (Falgos) Marie Annick CARRE (Fontcaude) Typhaine CLAUDE (La Grande Motte) Juliana RISTORCELLI (Font-Romeu) Nadine ROUAN (Narbonne Sainte Rose)

Accueil des capitaines : Joëlle Courtès accueille les capitaines présentes et les remercie d'être venues ce 20 Novembre 2010 à Béziers Saint Thomas.

Après avoir commenté le bilan sportif des équipes et rappelé le résultat des inter-clubs pour 2010, la préparation de l'année sportive 2011 et le règlement des épreuves sont évoqués.

Pour le Championnat de Ligue inter clubs féminin par équipes 2011 et après avoir donné la parole à chacune des capitaines il a été décidé de reconduire le championnat dans sa formule 2011 : 10 joueuses maximum par équipe et 6 rencontres.

10 Mars le Cap d'Agde
21 Avril Carcassonne
26 Mai Béziers Saint Thomas
23 Juin La Grande Motte
22 Septembre Saint Cyprien
20 Octobre Massane

*Les départs se font en shot-gun à 9 heures .

*L'âge minimum requis reste de trente ans (révolus au 10 Mars 2011 pour la 1ère rencontre 21 Avril la 2ème rencontre et ainsi de suite). La catégorie de ces inter-clubs restant calquée sur le Mid-Amateur dames officiel . Les capitaines devront avertir leurs joueuses et vérifier les dates de naissances lors des inscriptions de l'équipe (10 joueuses maximum) .

*Le comptage des points se fera comme l'an dernier, il y aura donc 10 points distribués en brut et 10 en net pour les 10 premières en 1ère série Idem pour la 2ème et 3ème séries .

En cas d'égalité lors de la finale c'est le score du jour qui sera retenu pour les départager.

:

Les séries restent inchangées la 1ère série de 0 à 16,4, et continuera à jouer en stroke play. La 2ème (de 16,5 à 26,4) et la 3ème (de 26,5 à 36) resteront jouées en stableford .

* les 2ème et 3ème séries restent séparées, il y a toujours une coupe en brut et une en net pour la 1ère série , idem pour la 2ème série et seulement une coupe en net pour la 3ème série

*Les clubs d'Ales Ribaute et de Font Romeu en raison de leur peu de représentantes restent autorisés pour cette année à l'unanimité à s'associer pour les inter-clubs féminins (10 joueuses maximum ensemble) .

Il reste souhaité que les capitaines règlent le prix des greenfees et récupèrent les cartes de leur équipe au secrétariat du golf le jour de la compétition. Ils partent des départs les plus proches du club house pour cette raison. Il est également souhaité que les repas ne soient pas réglés en même temps que les green fees , mais soit effectué pendant le déjeuner individuellement.

Le règlement et les dates et heures de compétitions seront envoyés aux capitaines dès finalisation par Mail.(entre 10 et 15 jours avant la compétition) et les compositions des équipes renvoyées par

Il a été souhaité que l'on associe 2 joueuses de même niveau à 1 joueuse de niveau un peu inférieur afin d'accélérer le jeu;d'autre part il a été évoqué la possibilité de pénaliser le jeu lent aucune sanction n'a été retenue, mais les capitaines devront pousser leurs joueuses à lutter contre le jeu lent.

La capitaine du club qui reçoit devra envoyer tous les renseignements aux autres capitaines par mail et non aux clubs au moins 15 jours avant la compétition et les listes des équipes retournées au club qui reçoit par fax ou par mail au plus tard le lundi précédant la rencontre ..

Le prix des greens fees est fixé par les directeurs de golfs à 35€ (+8€ de droit de jeu). Il est aussi souhaité que le prix des repas soit le même dans tous les clubs et aux environs de 20€ (21 maximum). Repas type souhaité : Buffet ou assiette de golfeur, dessert, café, quart de vin.

Séance levée à 17H.